



Debit de somme non admise sur carte bleu

Par **DUMAS**, le **16/02/2011** à **20:46**

Bonjour,

j'ai répondu à un contact de X Forex et une personne m'a dit que 100 euros VIRTUEL pour essayer le trader. j'ai fini par accepter de donner mon numéro et une heure après ma banque (carte) me passe un mail me signalant que j'ai été débité de 2600 dollars soit presque 2000 Euros!

j'ai appelé plusieurs personnes et j'ai signalé le fait, un manager m'a dit que mon dossier n'était pas complet et qu'il restait en attente. j'ai faxé une lettre au siège de Xforex aux îles Vierges britanniques ainsi que l'original de cette même lettre en Recommandé avec Accusé de Réception. j'ai porté opposition à ma banque au cas où?

j'attends la réponse à ma demande de remboursement.

??? Avec mes sincères salutations. René DUMAS.

Par **Marion2**, le **16/02/2011** à **21:41**

Je ne vois guère d'issue à votre problème !

C'est vraiment de l'inconscience de votre part .